Relocalisation
Les success stories

Argon&Co

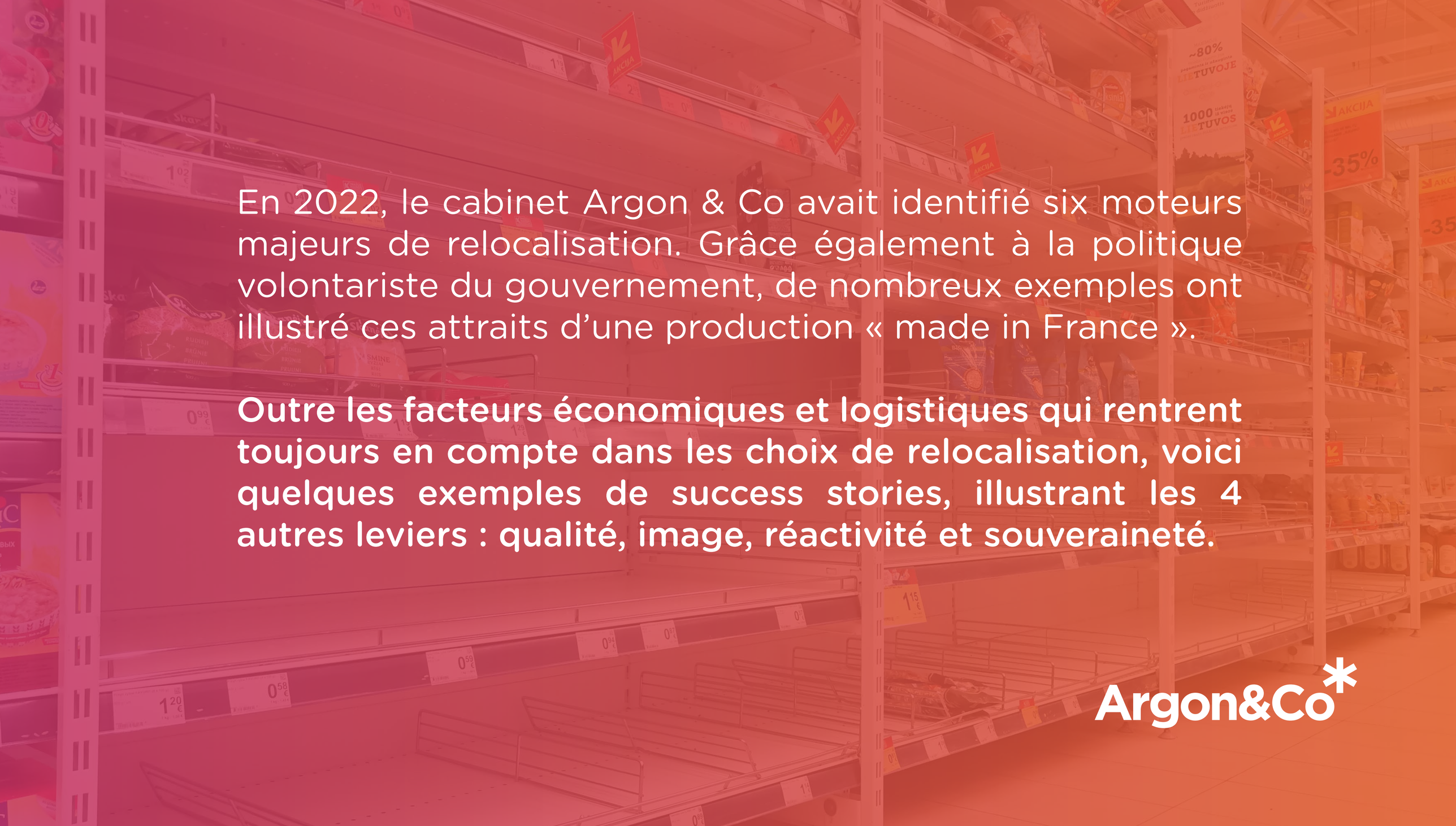

En 2022, le cabinet Argon & Co avait identifié six moteurs majeurs de relocalisation. Grâce également à la politique volontariste du gouvernement, de nombreux exemples ont illustré ces attraits d'une production « made in France ».

Outre les facteurs économiques et logistiques qui rentrent toujours en compte dans les choix de relocalisation, voici quelques exemples de success stories, illustrant les 4 autres leviers : qualité, image, réactivité et souveraineté.

Argon&Co*

Les six moteurs majeurs de la relocalisation

Rappel de la série Relocalisation 2022

Stratégie marketing : image de marque « Made in France », production « Green »

Délais de réaction et de livraison raccourcis

Plus grande souveraineté et indépendance dans les secteurs stratégiques, limite les menaces géopolitiques unilatérales

Salaires croissants dans les pays d'Asie et d'Europe de l'est, l'opération de délocalisation devient moins rentable

Meilleure maîtrise des chaînes de valeur : coûts de transport, aléa de livraison, variation du change…

Meilleure qualité en France grâce à une main d'oeuvre qualifiée et le recours à l'automatisation

Argon&Co*

Parmi ces moteurs, certains plus que d'autres ont été déclencheurs de success stories.

Image

Qualité

Les français sont de plus en plus enclins à investir dans le « Made in France ». Les produits sont plus onéreux mais de meilleure qualité et issus d'une production plus responsable. Les français y voient un acte de solidarité envers les producteurs et fabricants locaux. Certains industriels comprennent et suivent cette tendance éco-responsable en relocalisant leurs productions en France.

Le groupe Mulliez a par exemple entamé la production de jeans au début de l'année dans le Nord de la France. L'entreprise met aussi en avant ses ambitions écologiques auxquels les usagers sont sensibles (diviser par 40 leur consommation en eau ou encore d'augmenter à 35% la part de tissus recyclés).

Le groupement d'enseignes d'optique français Krys, a relocalisé en 2021 une partie de sa production à Bazainville, investissant 23 millions d'euros sur trois ans. Krys mise sur une montée en gamme de ses produits afin de dégager de la valeur et rester compétitif.

Argon&Co*

Réactivité

Souveraineté

Le plan Innovation Santé 2030 a été mis en place par le gouvernement pour garantir l'accès aux produits innovants en relocalisant la production de certaines molécules en France. Doté de plus de 7,5 Mds€, ce plan vise notamment à répondre au besoin de sécurisation de l'approvisionnement de certains médicaments que nous rencontrons encore[1].

Le Gouvernement élabore désormais une liste de médicaments essentiels sur laquelle concentrer ses efforts de relocalisation. Huit projets ont déjà été lancés grâce à son soutien : Laboratoire Aguettant ; Benta Lyon ; Ethypharm; EUROAPI ; GSK ; INTEROR ; SEQENS ; Skyepharma.

La santé n'est pas le seul secteur critique à avoir été touché par la crise. Les récents conflits en Ukraine et Moyen-Orient ont mis en exergue les fragilités et la perte de souveraineté du secteur de la Défense. Celui-ci a récemment initié différents projets de relocalisations sur ses composants essentiels.

Argon&Co*

[1] **Article de Supply Chain Magazine : Pénurie de Médicaments**
https://www.argonandco.com/fr/news-insights/articles/penurie-de-medicaments-lanalyse-de-fabrice-corbiere-dans-supply-chain-magazine/

Après des années de délocalisation des entreprises, une partie de l'industrie française semble désormais suivre la tendance de relocalisation à la suite de la crise Covid-19.

Bien que le niveau reste encore fragile, nous constatons une belle évolution des projets de relocalisation dans les secteurs de l'agroalimentaire, la santé et du textile. Cette tendance se constate-t-elle dans les faits, les chiffres ? Réponse au prochain épisode !

Argon&Co*

Argon&Co*